

**Formation du personnel enseignant
2021-2022**

**FICHE DE MISSION
MENTORS DES NEO-TITULAIRES**

Contexte

Dans le but de proposer aux professeurs et conseillers principaux d'éducation néo-titulaires un dispositif de mentorat pour la rentrée scolaire 2022, l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue) recrute des professeurs et des CPE pour devenir mentor.

Profil recherché

Cet appel à candidature s'adresse aux personnels de l'Éducation Nationale ayant au moins cinq années d'expérience.

Une expérience d'accompagnement par les pairs, de tutorat, la détention du CAFFA, d'un master ou DU MEEF 4 sont appréciées.

Les candidatures motivées de professeurs et CPE souhaitant s'engager pour la première fois dans l'accompagnement de professeurs et CPE débutants seront également examinées avec attention.

Compétences professionnelles attendues des candidats :

- + Bonne connaissance du système éducatif et du fonctionnement d'un EPLE.
- + Savoir faire preuve de qualité d'écoute.
- + Capacités d'animation de groupe, en présence et à distance.
- + Capacité à se positionner comme un pair et non comme un tuteur.

Deux journées de formation vers les mois de mai et juin sont prévues afin de d'accompagner la prise en main de la mission et l'appropriation de la posture de mentor.

Cadre de travail

Le mentor s'intègre dans le collectif des mentors académiques et bénéficie d'un programme de formation adapté à la conduite de sa mission.

Le mentor travaillera en relation avec les corps d'inspections pour recueillir les besoins de formation des mentorés et ajuster pour les prochaines années l'offre de formation et ses modalités. Les mentors font connaître les difficultés éventuelles de leurs mentorés aux inspecteurs référents du dispositif.

A la fin de l'année, chaque mentor renseigne un état de service fait qui recense le nombre de mentorés accompagnés, dresse un bilan quantitatif et qualitatif des activités conduites.

Activités

Favoriser la prise de fonction et l'installation dans l'établissement d'affectation.
Être disponible aux sollicitations individuelles des mentorés : échanges à distance ou en établissement en fonction du contexte.
Favoriser l'appropriation des outils institutionnels de communication (webmail, ariane, iprof, arena...) et de l'ENT.
Encourager et accompagner la co-observation entre mentorés.
Animer deux à trois fois par an le collectif de professeurs mentorés autour de problématiques partagées par le groupe et de l'analyse de pratique.
Orienter les mentorés dans leur choix d'inscription au PAF pour la rentrée suivante dans la perspective de leur formation continuée.

Exemples de problématiques envisageables durant l'année de mentorat en fonction du contexte :

- > Gestion de classe
- > Relations avec les parents
- > Rédaction des bulletins
- > Procédures d'inclusion
- > L'évaluation des compétences des élèves

Rémunération : 100 euros par mentorés avec un plafond de 6 mentorés.